



Avant la séance nous demandons que le point n°3, prévu d'être traité à cette CAP, sur les tours extérieurs soit reporté au vu des inexactitudes constatées dans le dossier fourni, rendant celui-ci inexploitable.

Le président de la séance accepte qu'il soit reporté, qui pour le coup, pourrait être avancée à mars ou avril 2010, au lieu de juin !.

La délégation CGT, accepte alors, dans ces conditions, de siéger à la CAP.

Le président ouvre la séance en modifiant l'ordre du jour (report du tour extérieur).

1 APPROBATION DU PV

Sous réserve d'une modification sur une confusion d'établissement entre le Mobilier National et les Archives Nationales, concernant la demande d'un détachement dans le corps des ingénieurs d'études, pour un agent qui exerce la fonction de chef de projet informatique aux archives nationales, le PV est approuvé.

2 AVIS DE VACANCES

Il y a deux postes vacants aux Archives Nationales, en audiovisuel et présentation des collections, pour des postes de responsable des ateliers de photographie et de scénographie-encadrement. Nous avons le sentiment très fort qu'aux Archives Nationales, l'administration a laissé pourrir la situation, afin de contractualiser, notamment, le « poste » de responsable des ateliers de photographie. Cela fait trois CAP que ces avis de vacances passent sans résultat.

M. Héronnelle, chef du bureau des personnels de conservation de documentation et de recherche, déclare que sur ces deux avis de vacances, mais aussi sur les deux autres, aucun agent n'a postulé. L'administration a décidé d'ouvrir des concours pour ces postes.

Les « deux autres » avis de vacances concernent au C2RMF le poste de responsable d'atelier de restauration des matériaux pierreux et le poste de jardinier en chef au Domaine National de Saint-Cloud.

Nous soulevons alors un problème de fond sur la diffusion des avis de vacances et les difficultés des agents pour y accéder.

Le président nous répond que pour les agents n'ayant pas ou peu accès aux diffusions de la B.I.E.P (avis de vacances), il a demandé, et rappelé, à tous les responsables des ressources humaines des établissements, d'afficher tous les avis de vacances pouvant intéresser les agents placés sous leur autorité, de façon permettre aux agent n'ayant d'accès à l'informatique de voir les avis de vacances parus. Nous doutons que les établissements affichent de façon claire, tous les avis de vacances qui pourraient intéresser l'ensemble des catégories de personnel, et lui en faisons part.

L'administration, ajoutant en exergue, qu'elle privilégie les recrutements par voie de concours, tout en n'excluant pas les détachements.

Pour pointer les incohérences, nous avons choisi de l'illustrer et de poser la question du poste de M. Kerbellec, (Archives Nationales), actuellement sur une mission de chef de projet informatique, qui demande à être détaché dans le corps des Ingénieurs d'Etudes. S'il y a

détachement, le poste de CTA sera t'il transformé en poste d'Ingénieur d'Etudes et sera t'il perdu pour le corps des CTA ?.

L'administration répond d'une part que le poste n'a pas été diffusé dans le corps des I.E et que depuis la L.O.L.F (loi organique de la loi de finance) de 2006, il n'a plus de problèmes d'assises budgétaires par corps et par catégories, il y a un plafond d'emploi qui donne au ministère toute liberté dans la gestion des postes. Ce qui laisse toute latitude à l'administration pour faire ce qu'elle veut.

3 RENOUELEMENT de la C.A.P

La C.G.T. a obtenu, comme lors des deux dernières élections, l'ensemble des sièges.

Sont élus comme titulaires : Aline Cymbler (musée du Louvre) et Marie-Christine Daniel (bibliothèque de la Sorbonne). En tant que suppléants : Corinne Rivoalen (manufacture des Gobelins) et Benoit Laborde (Domaine de Pau).

Ces élus siégeront à la prochaine C.A.P., car le mandat actuel s'arrête le 10 janvier 2010.

4 CONCOURS 2009

Huit postes sont ouverts aux concours. Nous serons vigilants pour que les postes soient effectivement pourvus. Il y a un poste en externe dans l'audiovisuel et le reste en interne, cinq pour la présentation des collections, un pour les végétaux et un pour les minéraux et métaux.

5 QUESTIONS DIVERSES

Nous demandons, dans les suites de la dernière CAP, ou en est «l'affaire» de l'agent de la manufacture de Sèvres, qui n'a pas eu d'entretien annuel et n'a pu bénéficier de ce fait de réduction d'ancienneté. Monsieur le président n'a pas de nouvelles a nous apporter, malgré le courrier qu'il a envoyé à la Manufacture de Sèvres, rappelant les règles d'un entretien professionnel. Suite à notre intervention lors de la dernière C.A.P., l'administration a bien demandé à la Manufacture de Sèvres de revoir sa copie. A ce jour, rien n'est fait. Nous suivons ce dossier de près.

Nous posons la question sur la fusion des corps, afin de savoir ou ça en est. Le président nous transmet son sentiment d'un ralentissement de la fonction publique sur les fusions. Le ministère propose que le corps des C.T.A soit fusionné avec le corps des I.S.C.P (filère de la surveillance) alors que nous demandons celui des Ingénieurs d'Etudes (filère scientifique). Les personnes qui rentrent dans le corps des CTA par le biais des concours externes, ont très souvent des niveaux de diplômes comparables à ceux que l'on demande dans la filière des ingénieurs d'études.

Au delà de cette CAP, la fusion des corps demandée par le président de la République reste un sujet sur lequel la CGT demeure vigilante.

Nous posons enfin la question de savoir s'il est prévu dans le cadre du repyramidage de la catégorie A des concours et si le ratio de 15% est respecté (le corps des CTA a été prévu en 1992 comme un corps de débouché pour la filière des métiers d'art). Le président nous répond qu'aucun concours n'est prévu et qu'il ne peut pas nous répondre précisément sur le ratio.

Vous pouvez contacter vos élus pour plus d'information, Nous vous rappelons que les nouveaux élus commencent le 11 janvier 2010 :

- Denis Buisson, 0153.38.50.32 (titulaire sortant)
- Aline Cymbler, 0140205557
- Marie-Christine Daniel 0635383120
- Damien Lucas 0146292237 (suppléant sortant)

Vos deux nouveaux représentants élus

- Corinne Rivoalen (élue suppléante, manufacture des Gobelins)
- Benoit Laborde (élu suppléant, Domaine de Pau).